

FACTURATION ET CALENDRIER DE LA TEOMI

Actuellement, le service gestion des déchets ménagers est financé par la TEOM que chacun paie à travers les impôts locaux (taxe foncière) une fois par an.

Je peux continuer à présenter mon bac pucé à la collecte tous les 15 jours, mais chaque fois que je ne le fais pas, j'économise une levée.

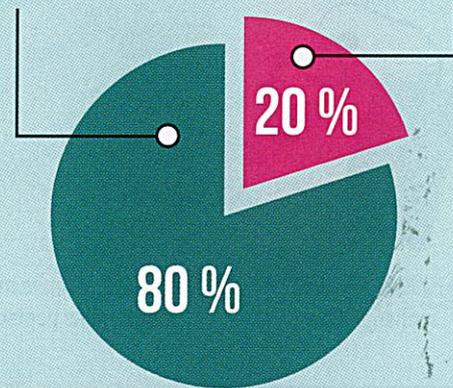


1 SORTIE = 1 LEVÉE

La TEOMi comprend :

une part fixe incluant les coûts liés à la gestion des bacs, des points d'apport volontaire, des déchèteries, de la collecte sélective et des frais de collecte des ordures ménagères,

une part variable fonction du nombre de levées du bac d'ordures ménagères



Contenance du bac	140 L	240 L	360 L
Coût de la levée (comptée sur la part variable)	3,00 €	4,00 €	5,00 €

Il s'agit d'un **tarif expérimental** qui pourra évoluer en fonction des résultats de 2022 et de la participation de chacun.



Maintien de la TEOM et sensibilisation des usagers



Comptabilisation réelle des levées



Facturation réelle de la TEOMI avec les levées réalisées en 2023

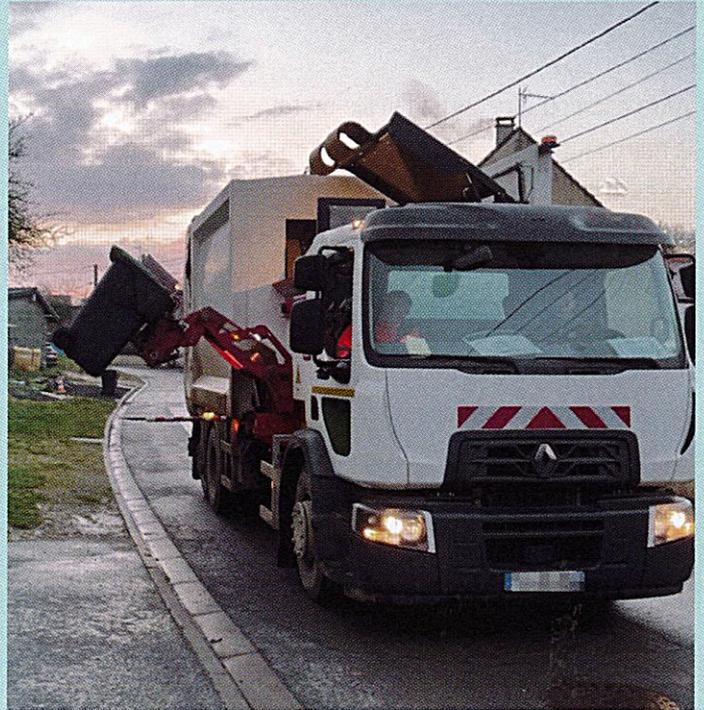
2022 et 2023 sont des années de transition qui doivent permettre à chacun de se familiariser avec ce nouveau système.

LES ÉQUIPEMENTS

POURQUOI UN CAMION ROBOTISÉ ?

La collecte robotisée est une **solution technique qui permet d'optimiser le service et de supprimer les risques d'accidents** pour tous et les maladies professionnelles que connaissent les ripeurs après plusieurs années d'activité.

Lorsque les bacs sont bien regroupés et positionnés par les usagers, la collecte s'effectue grâce à la préhension d'un bras articulé commandé depuis la cabine, sans autre intervention de la part du chauffeur c'est-à-dire sans avoir besoin de descendre de la cabine du camion.



Les bennes robotisées ont été équipées d'un lecteur approprié qui permet d'enregistrer le nombre de levées de chaque bac :



L'identification se fait grâce à la puce RFID UHF.

Présentation du bac à la collecte.



Au passage du camion, le bac est collecté, comptabilisé puis vidé.



La date, le numéro du bac et la levée sont enregistrés automatiquement.



Publication de la facture et envoi à l'utilisateur.



Les données enregistrées dans le logiciel du SMIRTOM permettent de calculer le coût.